

CIRCULAIRE
Le 3 décembre 2003

**CONFÉRENCE DES OAR 2004 –
QUESTIONS DE L'HEURE EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ**

Le 29 janvier 2004, les organismes d'autoréglementation canadiens (« OAR ») tiendront de nouveau une conférence d'un jour à l'intention des participants du secteur des valeurs mobilières. La conférence aura lieu à l'hôtel Holiday Inn on King, à Toronto (Ontario).

Le programme de la conférence comprendra des tables rondes sur des sujets de l'heure, tels que la définition de ce qu'est l'intérêt public et l'incidence sur les OAR et les firmes de courtage des lois relatives à la protection des renseignements personnels. En parallèle, une série de d'ateliers animés par des membres du personnel des OAR fourniront des renseignements détaillés, pratiques et pertinents sur les préoccupations communes qui se posent aux participants oeuvrant dans le secteur des valeurs mobilières.

Les délégués pourront choisir trois des quatre ateliers portant sur des sujets tels que la mise en application, la conformité et les politiques réglementaires, de même que d'autres ateliers spécialisés présentés par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, l'Association des courtiers en fonds mutuels, Bourse de Montréal Inc. et Services de réglementation du marché inc. pour aider les firmes à se conformer aux nouvelles exigences réglementaires et aux exigences permanentes.

Le programme de la conférence ainsi que les informations relatives à l'inscription sont disponibles sur les sites Internet de chaque OAR commanditaire. Les frais d'inscription sont de 280 \$ plus taxes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Jacques Tanguay, vice-président, Division de la réglementation, au (514) 871-3518 ou par courriel à jtanguay@m-x.ca.

Jacques Tanguay
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 161-2003